

SERVICE D'INTERPRÉTARIAT

TROUVER LES MAUX ET LES BONS MOTS.

Pour vous accompagner lors de vos consultations, faites appel au Service d'Interprétariat Professionnel mis en place par la Fédération des URPS Centre-Val de Loire.

Simple, gratuit, rapide et confidentiel.

Inscrivez-vous dès maintenant



contact@fedeurps-centre.org

ACCÉDEZ À UN INTERPRÊTE EN CONSULTATION.

Pour faire face à la barrière de la langue et **trouver les mots justes** pour expliquer à votre patient sa pathologie ou les soins nécessaires à sa prise en charge, la Fédération des URPS met à votre disposition un service d'interprétariat :



Gratuit



24h/24
7j/7*



En 3mn



Confidentiel

COMMENT ÇA MARCHE ?

Étape 1 | Inscription

> Je m'inscris par mail :
contact@fedeurps-centre.org

(en indiquant mon nom, prénom, profession et lieu d'exercice)

> Je reçois mon **code d'identification**

Étape 2 | En consultation

> J'appelle le n° du service :
01 53 26 52 62

Je fournis mon nom et mon code d'identification

> Je suis mis en relation avec un interprète à qui j'explique le contexte de ma consultation

A propos

Ce service d'interprétariat est réservé aux **professionnels de santé libéraux relevant d'une URPS** et aux **Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC)** de la région Centre-Val de Loire. Il est assuré par **ISM Interprétariat**, association et 1er organisme d'interprétariat en milieu médico-social en France.

*Accessible 24h/24 et 7j/7 par téléphone et en Visio sur RDV, du lundi au vendredi, de 9h à 18h, réservation 48h à l'avance au 01 53 26 52 72.